

LATÉCOÈRE

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

(à la suite de l'annulation par décision du Conseil d'administration, en date du 12 septembre 2019, de 350.000 actions auto-détenues)

DATE	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE
12 septembre 2019	94.818.518	Nombre de droits de vote théoriques* : 95.980.699 Nombre de droits de vote exerçables** : 95.316.467

* Nombre total de droits de vote calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (autodétention, ...) (article 223-11 du Règlement Général de l'AMF).

** Nombre total de droits de vote excluant les actions privées de droit de vote (autodétention, ...).